



---

## Organisation internationale pour les migrations (OIM)

107<sup>ème</sup> session du Conseil

### **Déclaration de la Suisse lors du débat général**

Genève, le 5 décembre 2016

---

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue aux quatre Etats ayant adhéré à l'OIM cette année: les Iles Salomon, la République Populaire de Chine, Tonga et Tuvalu, ainsi qu'à tous les nouveaux observateurs. En l'année de son 65<sup>e</sup> anniversaire, l'universalité de l'OIM n'est plus très éloignée. L'adhésion régulière de nouveaux Etats accroît la crédibilité et la place centrale que l'organisation occupe dans le domaine de la migration. Cet anniversaire est également marqué par le rapprochement avec le système des Nations Unies, qui permettra le renforcement des synergies et des collaborations inter-agences. Nous saluons cette nouvelle étape et encourageons la pleine participation de l'OIM dans les divers mécanismes et fora existants au sein du système onusien afin que le phénomène migratoire reçoive l'attention indispensable, entre autres à la réalisation des objectifs du développement durable 2030.

L'année 2016 peut certainement être qualifiée d'année charnière dans le cadre du dialogue international sur les migrations, avec la tenue du sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants et l'adoption de la déclaration de New York. Nous saluons les importantes contributions de l'OIM dans ce cadre. Les réalités sur le terrain nous rappellent toutefois tristement l'écart existant entre les débats à l'échelle mondiale et la mise en œuvre pratique. L'élaboration du pacte global pour une migration sûre, régulière et organisée devrait contribuer à améliorer la gouvernance mondiale et la coopération internationale en matière de migration, tout en traitant de tous les aspects de la migration et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur la coopération de l'OIM dans les deux prochaines années.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait également féliciter l'OIM pour son engagement dans la lutte contre la traite des êtres humains tant au niveau national qu'international. Nous sommes profondément convaincus de l'importance du travail de l'OIM dans ce domaine. Les déplacements forcés n'ont cessé de croître et les perspectives pour les mois à venir ne sont guère rassurantes. Nous saluons l'OIM en particulier pour son engagement continu dans le domaine des déplacements forcés en raison de catastrophes naturelles ou liés au changement climatique, entre autres dans le cadre de la « Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes ».

La multiplication des défis auxquels fait face la réponse humanitaire requière un engagement et un professionnalisme de premier ordre. Son personnel est la force vive de l'OIM, servant une cause, la migration, qui reste encore trop souvent mal

perçue, mal comprise. Ce personnel, national et expatrié, mérite toute notre reconnaissance car il fait preuve d'un engagement sans faille en mettant en œuvre le mandat et la stratégie de l'organisation dans des circonstances et des environnements difficiles et parfois dangereux.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en tant que représentant de l'Etat hôte. La Suisse est fière d'accueillir sur son territoire le siège d'une organisation telle que l'OIM. C'est un honneur pour moi de pouvoir vous souhaiter à vous, Monsieur le Directeur général, ainsi qu'à tous vos collaborateurs, ici et dans le monde, un heureux anniversaire et tous mes vœux de succès pour l'avenir.

Je vous remercie.